

Chalon-sur-Saône

Et si vous appreniez la langue des signes ?



Des apprenantes et leur professeur Régis Bathias signent chacun un mot (de g. à dr.) : bonjour ; ça va ? ; OK ; langue des signes. Photo Viviane Maciejewski

À Chalon, l'association pour la promotion de la langue des signes (APLS) donne des cours autant aux sourds malentendants qu'aux entendants. Mardi 10 octobre, un cours de deuxième année de niveau A1 a commencé avec Régis Bathias, professeur pour l'APLS à l'Espace Jean-Zay. Il est sourd et muet de naissance. « La langue des signes, ce n'est pas seulement la gestuelle mais aussi le visage et le corps. Avec cette langue on apprend à regarder l'autre et à structurer différemment les phrases », explique Christian Perrin, trésorier.

La formation comprend quatre niveaux d'une durée de deux ans chacun : A1 (élémentaire), A2 (usuel), B1 (conversation lente) et B2 (vitesse normale). L'association recherche un professeur pour le niveau B. Les 60 heures de cours annuels sont calquées sur la période scolaire. Depuis 1985, date de la créa-

tion de l'association, ce sont environ 40 personnes qui sont formées chaque année de manière ludique. Les groupes, qui comprennent en général une dizaine de personnes, sont dynamiques, volontaires et solidaires. Les gens viennent de tous horizons mais beaucoup sont dans la santé au sens large.

L'APLS est également sollicitée par les entreprises, les écoles, collèges et lycées. Elle intervient actuellement auprès d'enseignants de l'école Saint-Charles. Grâce à une subvention obtenue par la fondation BNP Paribas dans le cadre du projet Banlieues 2022 (sept associations candidates sur 600 retenues), l'APLS forme des lycéens.

● **Viviane Maciejewski (CLP)**

Les débutants peuvent encore s'inscrire jusqu'aux vacances de la Toussaint. Tél. : 07 49 25 89 71
www.langue-des-signes-chalon-sur-saone.fr